

Immigration : le pari de la convention citoyenne

Par Nathalie Birchem, le 28/4/2023 à 05h00

Alors que le gouvernement a de nouveau reporté le projet de loi immigration, des associations appellent à organiser une convention citoyenne pour construire des propositions qui dépassent les habituels clivages politiques.



Le sujet de l'immigration doit-il nécessairement être clivant ? Ne peut-il pas être abordé plus sereinement en discutant à partir d'analyses qui font consensus ? C'est ce pari du dialogue constructif que veut tenter un collectif d'associations qui milite pour organiser une convention citoyenne sur l'immigration. Alors que le projet de loi immigration est reporté à l'automne, la proposition est de plus en plus soutenue.

Le projet de loi immigration fait les frais de la réforme des retraites

L'idée est née au sein d'associations de taille moyenne impliquées auprès des exilés, qui l'été dernier, à l'annonce d'un nouveau projet de loi immigration, se mettent à réfléchir aux moyens d'aborder le sujet de façon plus apaisée. Vanessa Krycève, fondatrice du Recho, association qui cuisine avec des réfugiés, lance à l'automne dernier l'idée d'utiliser la méthode de la convention citoyenne, déjà usitée sur le climat et la fin de vie. Elle est rejoints par Antoine de Clerck, chargé de mission auprès du Refugee Food, association elle aussi impliquée dans la formation par la cuisine, et Flora Vidal Marron, fondatrice des Weavers, qui facilite le recrutement d'exilés.

« Trouver ensemble les meilleurs moyens d'y faire face »

« *Quand on écoute les débats politiciens ou qu'on regarde les sondages, on a l'impression que l'immigration est un mal à combattre alors que, nous, petites associations de terrain, constatons que les gens sont plutôt ouverts à la rencontre et à la recherche de solutions d'intégration* », explique Vanessa Krycèvre. « *Notre idée, complète Antoine de Clerck, c'est qu'il faut aborder le fait migratoire comme le changement climatique : nous n'avons pas de bouton magique pour l'arrêter donc il faut trouver ensemble les meilleurs moyens d'y faire face.* »

Pour cela, la méthode de la convention citoyenne leur paraît la plus adaptée. « *C'est un dispositif qui permet de réfléchir sur le temps long*, précise Vanessa Krycèvre. *On choisit un panel de citoyens représentatif de la population, on les forme grâce à la contribution d'experts, ce qui leur permet ensuite de s'approprier les sujets pour débattre efficacement.* »

Fin de vie : « Une convention citoyenne, c'est l'intelligence collective en action »

Cette démarche lui paraît en tout cas plus fructueuse que la loi. « *Avant même le projet de loi Darmanin, il y en a déjà eu 21 en trente ans sans que cela permette de résoudre quoi que ce soit* », ajoute Vanessa Krycèvre. Et plus productive que le référendum, outil souhaité par Les Républicains, qui « *amène des personnes sans formation aux enjeux à faire des choix uniquement à partir de ce qu'elles entendent ou croient savoir* ».

Une démarche soutenue par 16 députés Renaissance

Lancée en janvier, la démarche commence à susciter l'intérêt. Elle est soutenue par 80 associations, qui, hormis de grandes ONG comme le Secours catholique, Emmaüs, Médecins du monde, Médecins sans frontières ou encore la Ligue des droits de l'Homme, réunissent plutôt des petites structures peu présentes dans les débats politiques. Une pétition atteignait presque les 35 000 signatures le 28 avril.

Fin février, 400 scientifiques, parmi lesquels François Héran et Catherine Wihtol de Wenden, ont appelé, dans une tribune publiée par Le Monde, à une convention citoyenne sur la migration. Quant à Thierry Beaudet, le patron du Conseil économique, social et environnemental, à qui a été confiée la convention fin de vie, il estime que l'immigration « *polarise toujours autant le débat public, signe qu'une discussion apaisée pour éclairer le sujet est toujours nécessaire. Une convention citoyenne pourrait y participer.* »

Surtout des élus commencent à déclarer leur soutien. « *EELV a adopté à son congrès fédéral d'avril une motion pour soutenir la démarche* », indique ainsi Vanessa Krycèvre. Et le 27 avril, 16 députés Renaissance et apparentés se sont prononcés pour une convention citoyenne sur la migration, en contradiction avec leur cheffe de file Aurore Bergé, qui a indiqué qu'elle était contre.

Les conventions citoyennes sont-elles un bon outil démocratique ?

Au gouvernement, les choses sont plus incertaines. Olivier Véran, le porte-parole, s'est plusieurs fois positionné pour. Gérald Darmanin, le ministre de l'intérieur, qui plaide pour son projet de loi, est contre. Olivier Dussopt, le ministre du travail, qui coprésente ce projet de loi immigration, préfère ne pas commenter, fait savoir son cabinet.

Interrogée sur le sujet sur France 2, la première ministre Élisabeth Borne s'est contentée d'indiquer qu'« *aujourd'hui on veut surtout avoir des discussions avec les oppositions, et notamment des groupes Les Républicains à l'Assemblée et au Sénat, pour trouver un compromis* ».

Quant à Emmanuel Macron, il avait indiqué début avril, au moment de la réception des propositions de la convention citoyenne sur la fin de vie, souhaiter « *que cet instrument désormais mûr soit mis en œuvre pour d'autres sujets* ». Depuis, silence radio.

Nathalie Birchem